



Independent observer
of the Global Fund

LE FONDS MONDIAL AJOUTE CINQ PAYS À SA LISTE DE CANDIDATS ADMISSIBLES POUR 2020

Selon la liste d'admissibilité 2020, récemment publiée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la [liste des pays et des composantes maladie actuellement éligibles au soutien du Fonds mondial](#), 131 pays sont éligibles pour recevoir une allocation du Fonds mondial au cours de la période 2020-2022. Toutefois, cette éligibilité ne se traduit pas automatiquement par une subvention, car les pays doivent encore présenter une demande de financement au Fonds mondial, conformément au processus de candidature pour 2020-2022, tel que décrit dans un [récent article de l'OFM \(31 décembre 2019\)](#). Le Fonds mondial a également publié récemment la [liste des composantes qui devraient s'affranchir du soutien du Fonds mondial d'ici 2028](#).

Le Fonds mondial alloue des fonds aux pays pour des programmes de lutte contre les trois épidémies (VIH, tuberculose et paludisme) une fois tous les trois ans, après avoir collecté des fonds dans le cadre de son cycle triennal de reconstitution des ressources. Avant les récentes allocations annoncées en décembre 2019, les dernières allocations du Fonds mondial ont été effectuées en 2017, pour les composantes nationales éligibles au financement pour 2017-2019. [La liste d'admissibilité 2020](#) détermine les composantes des pays éligibles au financement du Fonds mondial pour la période 2020-2022.

La catégorie de revenu et la charge de morbidité d'un pays sont les principaux déterminants de l'éligibilité d'un pays pour une allocation du Fonds mondial. Le Fonds mondial s'appuie sur la [classification des revenus de la Banque mondiale](#) qui classe les pays en quatre catégories de revenus : faible revenu (LI), revenu moyen inférieur (LMI), revenu moyen supérieur (UMI) et revenu élevé (HI). Aux fins de la fixation de son exigence de cofinancement, le Fonds mondial subdivise les IMT en deux catégories : les IMT inférieures et les IMT supérieures.

Le Fonds mondial s'appuie également sur la classification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) de la charge de morbidité comme étant "élevée" ou "non élevée".

Classifications de la charge de morbidité

Selon la [politique d'admissibilité du Fonds mondial](#), le fardeau du VIH d'un pays est classé comme "élevé" lorsque la prévalence nationale est de un pour cent ou plus, ou que la prévalence au sein d'une population clé est de cinq pour cent ou plus, et lorsqu'un pays est inscrit sur la liste des pays pouvant bénéficier du soutien du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La charge de tuberculose d'un pays est classée comme "élevée" lorsque le taux d'incidence pour 100 000 personnes est de 50 ou plus, ou lorsque la proportion de nouveaux cas résistants à la tuberculose est de cinq pour cent ou plus des cas de tuberculose identifiés. Le fardeau du paludisme dans un pays est considéré comme "élevé" lorsque le taux de mortalité dû au paludisme est de 12 personnes ou plus pour 100 000 personnes exposées à la maladie, ou lorsque le pays contribue à 0,25 % ou plus des décès dus au paludisme dans le monde, ou lorsque le taux de mortalité est inférieur à 12 personnes pour 100 000 personnes exposées au paludisme et que plus de 65 personnes pour 1 000 personnes exposées sont atteintes de la maladie, ou lorsqu'il existe une résistance documentée à l'artémisinine (médicament contre le paludisme) dans un pays.

Changements de catégorie de revenu

Indépendamment de la charge que représentent le VIH, la tuberculose et le paludisme, tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur sont éligibles pour recevoir une allocation du Fonds mondial. Toutefois, les pays à revenu moyen supérieur ne peuvent bénéficier de l'allocation du Fonds mondial que s'ils ont une charge "élevée" de l'une des trois composantes de la maladie. De même, les pays à revenu moyen supérieur sont éligibles à une allocation si l'Association internationale de développement (IDA) les classe dans la catégorie des "exceptions pour les petites économies insulaires". Les pays à revenu élevé et le groupe des 20 pays à revenu moyen supérieur ne sont pas éligibles pour recevoir une allocation du Fonds mondial. En outre, les pays que l'OMS a certifiés comme étant exempts de paludisme ne peuvent pas bénéficier d'une allocation au titre de la composante paludisme.

Une analyse comparative du statut de revenu des pays dans les listes d'admissibilité 2017 et 2020 révèle que dix pays sont passés dans la catégorie supérieure tandis que neuf ont été déclassés dans la catégorie de revenu, comme le résume le tableau 1.

Tableau 1 : Évolution des revenus par pays en 2017 et 2020

Pays dont les No revenus ont augmenté	Catégorie de revenus en 2017	Catégorie	Pays dont les No revenus ont baissé	Catégorie	Catégorie
		de revenus en 2020		de revenus en 2017	de revenus en 2020

1	Boutan	Faible-FMR	Sup-faibles/interm	1	Angola	Sup-Revenus interm	Sup-LMI
2	Cambodge	Faible revenus	Faible-LMI	2	Congo	upper-LMI	Faible -LMI
3	Comores	Faible revenus	Faible -LMI	3	Géorgie	Sup-Revenus interm	Sup -LMI
4	Guatemala	Sup-Interm	Sup-Interm	4	Mongolie	Sup-Revenus interm	Sup -LMI
5	Guyane	Sup-Interm	Sup-Interm	5	Nigéria	Sup-LMI	Faible -LMI
6	Kosovo	Sup-Interm	Sup-Interm	6	Rép de Syrie	Faible-LMI	Faible revenus
7	Moldavie	Faible-LMI	Sup-faibles/interm	7	Timor Est	Sup-LMI	Faible-LMI
8	Papouasie Nouvelle Guinée	Faible-LMI	Sup-faibles/interm	8	Tunisie	Sup-Revenus interm	Sup-LMI
9	Samoa	Sup-LMI	Sup-Interm	9	Ukraine	Sup-LMI	Faible-LMI
10	Zimbabwe	Faible	Faible -LMI				

Source: Listes d'admissibilité du Fonds mondial pour 2017 et 2020

Nouveaux pays "éligibles"

Cinq nouveaux pays à revenu intermédiaire supérieur – Fidji, Nauru, Macédoine du Nord, Fédération de Russie et Venezuela – ont été ajoutés à la liste d'éligibilité pour 2020. Les nouveaux pays classés comme "éligibles" pour recevoir une allocation sur la période 2020-2022 sont la tuberculose de Nauru, le VIH de la Macédoine du Nord, le VIH de la Fédération de Russie et le paludisme du Venezuela. Ces composantes sont éligibles pour recevoir une allocation après que leur charge de morbidité ait été classée comme "élevée" et après qu'elles aient été jugées éligibles pour une deuxième année consécutive. L'éligibilité des Fidji a été déterminée une fois après que [l'IDA ait reclassé](#) le pays comme petite économie insulaire.

Changements de statut d'admissibilité

Les composantes du paludisme de cinq pays – Égypte, Kirghizistan, République arabe syrienne, Tadjikistan et Ouzbékistan – sont "non éligibles" dans la liste d'éligibilité 2020, alors qu'elles étaient "éligibles" dans la liste d'éligibilité 2017. Ces pays ont déjà été déterminés comme étant exempts de paludisme. Le VIH en Arménie, le paludisme en Guyane, le VIH et la tuberculose au Kosovo, et les composantes paludisme et tuberculose au Guatemala sont passés de "éligibles" dans la liste d'éligibilité 2017 à "en transition" dans la liste d'éligibilité 2020 pour deux raisons. Premièrement, la charge de morbidité qui leur est associée n'est "pas élevée" et deuxièmement, tous ces pays, à l'exception de l'Arménie, ont connu une croissance économique, leur niveau de revenu passant de la catégorie supérieure de l'IMT à la catégorie supérieure du revenu moyen.

Inversement, les composantes des maladies de certains pays qui étaient en transition sont à nouveau "éligibles", ce qui indique une détérioration de l'économie de ces pays. C'est le cas de ces pays : Le VIH à

Cuba, la tuberculose en Irak, la tuberculose au Surinam et les composantes de la tuberculose au Turkménistan. De même, le paludisme en Équateur, la tuberculose en Jordanie et la tuberculose en Tunisie sont passés de “non éligibles” en 2017 à “éligibles” en 2020. Cela est dû à l’augmentation de la charge de morbidité du paludisme et de la tuberculose en Équateur et en Jordanie, respectivement. Cependant, en Tunisie, le changement résulte d’un déclassement des revenus moyens supérieurs en revenus moyens inférieurs supérieurs. Ce mouvement inverse remet en question la préparation de ces pays (autres que la Tunisie) à la transition. ([Voir l’article de l’OFM sur cette discussion après la 42e réunion du Conseil d’administration](#) du Fonds mondial en novembre 2019).

Transition du soutien du Fonds mondial

[La politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#) du Fonds mondial vise à encourager les pays à s’éloigner progressivement de la dépendance à l’égard du financement des donateurs pour se tourner vers un financement intérieur plus important de leurs programmes de santé. Un pays ou une composante d’une maladie peut bénéficier d’une transition du soutien du Fonds mondial s’il répond à l’un des trois scénarios possibles : un pays de son plein gré refuse le soutien du Fonds mondial, lorsque la composante de la maladie est “inéligible” selon la politique de recevabilité du Fonds mondial, ou après qu’un pays ait reçu l’allocation finale du Fonds mondial.

Tous les pays qui étaient éligibles à une allocation pour la période 2017-2019 ont été inclus dans la liste 2020, à l’exception de l’Albanie, des Palaos et du Panama. Les composantes VIH et tuberculose de l’Albanie ont reçu un financement de transition pour la période 2017-2019, suite au passage du pays au statut de pays à revenu moyen supérieur en 2015. De même, les Palaos et le Panama sont des pays à revenu moyen supérieur où le fardeau du VIH, de la tuberculose et du paludisme est faible.

D’après [la liste de transition projetée mise à jour](#), il existe deux principales voies de transition permettant aux pays de s’éloigner du financement du Fonds mondial : un pays à revenu moyen inférieur dont la charge de morbidité n’est pas “élevée” passe au statut de pays à revenu moyen supérieur, ou un pays à revenu moyen supérieur dont la charge de morbidité est quelconque passe au statut de pays à revenu élevé.

Le Fonds mondial prévoit qu’un total de 17 composantes de la maladie provenant de 12 pays à revenu moyen inférieur passeront au statut de pays à revenu moyen supérieur d’ici 2028. Ces pays et ces composantes de la maladie sont les suivants :

Tableau 2 : Les pays à revenu intermédiaire inférieur devraient passer au statut de pays à revenu intermédiaire supérieur avec une charge de morbidité “non élevée”.

No	Pays	Composantes maladie
Passage au statut de revenu moyen supérieur en 2018 – 2020 et éligible au financement de transition en 2020 – 2022		
1	Arménie	VIH
2	Guatemala	TB et paludisme
3	Guyane	Paludisme
4	Kosovo	VIH et TB

Passage au statut de revenu moyen supérieur en 2020 – 2022 et de bénéficiaire d'un financement de transition en 2023 – 2025

1	Bolivie	Paludisme
2	Eswatini	Paludisme
3	Philippines	Paludisme
4	Sri Lanka	VIH

Passage prévu au statut de revenu moyen supérieur en 2023 – 2025 et éligible au financement de transition en 2026 – 2028

1	Boutan	VIH et paludisme
2	Cap Vert	VIH, TB et paludisme
3	Egypte	TB et paludisme
4	Lao PDR	VIH

Source: liste des composantes du Fonds mondial pour la transition d'ici 2028

De même, le Fonds mondial prévoit que 16 composantes de maladies provenant de 11 pays à revenu moyen supérieur passeront à un revenu élevé d'ici 2028. Ces pays et ces composantes de la maladie sont les suivants :

Tableau 3 : Les pays à revenu moyen supérieur devraient passer au statut de pays à revenu élevé

No	Pays	Composantes maladie
Inéligible pour l'allocation en 2020–2022		
1	Costa Rica	VIH
2	Malaisie	VIH
3	Ile Maurice	VIH
Inéligible pour l'allocation en 2023–2025		
1	République dominicaine	VIH et TB
2	Grenade	VIH et TB
3	Guyane	VIH et TB
Inéligible pour l'allocation en 2026–2028		
1	République dominicaine	VIH
2	Gabon	TB
3	Kazakhstan	VIH et TB
4	Liban	VIH
5	St. Vincent & Grenadines	VIH et TB

Source: liste des composantes du Fonds mondial pour la transition d'ici 2028

Ressources complémentaires

- [2020 Eligibility List](#) du Fonds mondial
- [‘Projected transitions from Global Fund country allocations by 2028: projections by component’](#)
- GFO 369 article, 30 November 2019: [‘Global Fund publishes 2020 eligibility list and list of projected transitions from Global Fund allocations by 2028’](#)
- OFM 94, 31 décembre 2019: [Le Fonds mondial annonce 12,71 milliards de dollars pour les allocations aux pays pour la période 2020-2022.](#)

OFM 94, 31 décembre 2019: [Le Fonds mondial informe les pays des montants alloués pour 2020-2022.](#)

[Read More](#)
